

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 149

Artikel: Notes d'un passant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par les parents de la jeune fille celui de la célébration de leur mariage. On a garde naturellement de ne choisir qu'un jour réputé heureux. Bien que les fiancés n'aient point encore la faculté de se voir et de se parler, il ne leur est toutefois point refusé celle de s'écrire et de s'envoyer des présents.

Les jours avant le mariage, plus spécialement les trois derniers, sont consacrés au deuil et à la tristesse. En signe de quoi les parents de la jeune fille pendant ce temps, sont tenus d'éclairer leur maison toute la nuit.

Par là s'exprime l'insomnie des parents où les jeûne la douleur de perdre prochainement leur fille.

Cette tristesse de convention et de cérémonie prendra fin toutefois, le jour du mariage. Quand à la manière dont s'accomplit celui-ci elle n'est pas absolument uniforme. Elle varie quelque peu selon les régions. En certaines régions, accompagné de ses parents et de ses amis, le marié va lui-même chercher son épouse au domicile de ses parents. Dans d'autres, ce sont ces derniers qui se chargent de la lui conduire. Il l'attend alors sur le seuil de sa maison. Dans la plupart des provinces toutefois, les deux futurs époux, se mettent en marche à la rencontre l'un de l'autre. Le jeune homme monte alors, si ses moyens le lui permettent, sur un cheval richement harnaché. Il lui est loisible aussi de se faire traîner par un boeuf sur un char.

On le portera aussi d'autres fois en palanquin. Mais quelque soit son mode de transport, parents, amis, musiciennes et chanteuses lui font une escorte d'honneur. Quant à la jeune fille, invariablement elle sera transportée dans un palanquin fermé à clef.

Cette clef commise à la charge d'un serviteur de confiance, doit être remise au mari lors de la rencontre de deux cortèges ou à l'arrivée tout au moins au seuil de sa maison. Son escorte est d'une plus piquante curiosité encore que celle l'époux.

La marche s'ouvre d'abord par une troupe de musiciens. Nombre de personnes, hommes et femmes, lui portent son trousseau. D'autres l'entourent plus immédiatement, portant torches et lanternes allumées. Si cela se fait en plein midi, c'est par souvenir et continuation de l'usage d'un temps, lointain déjà, où les mariages se célébraient de nuit, il était nécessaire de porter des flambeaux.

Il est permis de supposer que le futur époux ne se sentira pas trop indolent à ouvrir la porte du palanquin qui lui fera apparaître pour la première fois sa fiancée à ses yeux.

Si elle allait ne pas lui convenir, il ne sera pas absolument obligé de l'accepter pour épouse. Mais en la refusant, il faudra qu'il

Et les jours et les semaines passaient. Et comme la réponse n'arrivait pas, Boleslas, lassé d'attendre, avait recours à l'unique consolation qu'il connaît encore ici-bas : l'absorption d'un plein verre d'absinthe. Et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que tout son horrible présent disparaissait dans la lourde ivresse. Il ne pensait plus ; rien de lui n'exista plus.

J'endors mes remords et mes ennuis, balbutiait-il, tandis que ses paupières, alourdis, s'abaissaient. Il se sentait glisser à la mort, y entrer, y descendre avec une lenteur molle.

Et alors, pendant des heures, il demeurait dans un lourd et léthargique sommeil ; mais, quand cessait la torpeur, que le réveil était pénible ! Quel dégoût de toutes choses et de lui-même ! Quelle mortelle tristesse ! Comme le passé se refaisait vivant, et se dressait devant le malheureux !

Il ne rêvait plus ; mais il revoyait nettement et clairement toutes ses fautes.

sente à faire le sacrifice de la somme qu'elle lui avait coûtée. Si profond de son côté que puisse être le désenchantement de la jeune fille, son unique ressource sera bonnement de se résigner à son sort, si dur qu'il lui paraîsse.

Il faut reconnaître néanmoins qu'en dépit de la faculté qui lui en est laissée, le futur mari, dans la grande majorité des cas, fait acceptation de l'épouse qui lui a été choisie. Les deux cortèges se fondent alors en un seul pour gagner la maison du mari. Quand on y est parvenu, la fiancée descend clopin-clopant sur ses pieds estropiés de sa chaise à porteur. Les deux époux entrent alors dans une salle où se trouvent déjà réunis les assistants. Là par quatre profondes prostrations répétées, les deux nouveaux conjoints saluent et vénèrent le dieu *Tien*, dieu protecteur du foyer. L'épouse, après que son mari a offert ses hommages à ses parents, leur présente aussi les siens. Ils sont ensuite introduits dans une chambre voisine. Là séparés de tous les autres convives, ils prennent part, à eux deux seuls, au repas nuptial. Avant de s'asseoir à table, l'épouse fait quatre genuflexions devant son mari. Celui-ci à son tour, en fait deux devant elle. A table, ils ne goûteront d'aucun mets, avant d'avoir répandu, sous forme de libation, quelque peu de vin en même temps qu'après avoir offert aux esprits des viandes. Viandes auxquelles personne n'aura droit ensuite de toucher. Après avoir mangé quelque temps dans le plus profond recueillement, le mari se lève soudain, pour inviter son épouse à boire. De son côté elle en fait ensuite autant à l'égard de son mari. Deux coupes de vin dont il ne boiront qu'une partie, leur sont alors apportées. Ce qui en reste sera versé dans une coupe commune où tour à tour, ils boivent tous deux. La nuit venue, la mariée est conduite à la chambre nuptiale. Là elle y trouvera posés sur une table, du fil, de la soie, des ciseaux, etc. etc. Instruments symboliques de genre de travail où doit briller la femme.

G. MARTIN, curé de Pleigne.
(A suivre.)

NOTES D'UN PASSANT

Il y a eu neuf siècles, cette année, que la pieuse initiative d'un abbé de Cluny, saint Odilon, établissait la commémoration de tous les fidèles trépassés, et lui assignait pour date le 2 novembre, au lendemain de la Fête de tous les saints.

On le constate dans notre pays comme dans

La vie pour lui s'était d'abord montrée pleine de promesses : grand nom, fortune, beauté, étaient son partage. Un femme aimante et généreuse, une grande artiste lui avait confié sa destinée et donné son cœur. Qu'avait-il fait de tous ces biens ? L'amour éffréné du plaisir avait tout détruit ; le besoin de mouvement, d'émotions vives et diverses l'avait entraîné hors de sa demeure ; il s'en était allé de ville en ville, gaspillant et perdant le patrimoine légué par ses ancêtres, abandonnant sa femme et son enfant... Oui, il avait mené joyeuse vie ! Qu'il est ironique ce mot de joyeuse vie, qualifiant semblable existence... Joyeuse vie ! une vie pleine de regrets, de dégoût et d'indécible amer-tume.

Il venait de se lever, et il marchait sur le tapis élimé de l'étroite chambre, du pas accablé qu'ont les vaincus.

(La suite prochainement.)

les autres, malgré l'affaiblissement de l'esprit de foi, nulle fête n'est restée plus populaire que celle-là. Comme le dit l'éminent évêque d'Autun, Mgr Perraud, elle a pris le peuple chrétien par le sentiment le plus profond, le plus universel, le plus réfractaire aux objections de l'incredulité.

Mais, dans cette fête si douce au cœur, il commence à se glisser ce que j'appellerai un abus : c'est cette sorte d'ostentation apportée par beaucoup de familles à orner les tombes 'uxuelement.

Sidoine Apollinaire disait déjà, de son temps, que « ceux là sont peu nombreux qui aiment vraiment leurs morts. » Est-ce donc témoigner une si grande, une si sincère affection à ceux qui ne sont plus que cette décoration passagère dont on surcharge les monuments funèbres ? Examinez un peu : vous verrez souvent ces mêmes tombes si fleuries le 1^{er} et le 2^e novembre, délaissées, négligées, tout le reste de l'année ! Bourdaloue s'indignait contre le faste des funérailles. Dans nos petites villes sans doute, ce faste se réduit à de moindres proportions ; mais ces exhibitions exagérées de couronnes mortuaires, de palmes et de gerbes de fleurs, qui se renouvellent de plus en plus aux obsèques, ne révèlent-elles pas souvent plus d'orgueil que de regret ? L'autre jour est décédé un homme encore très jeune, très connu, très aimé dans notre ville, qui, se sentant perdu, réunit les siens et leur donna les conseils les plus touchants. Parlant de sa fin prochaine, même de ses funérailles, il demanda qu'elles fussent simples, sans société de musique, sans fleurs, et qu'on fit plutôt prier pour lui !

Il fut fait comme il le disait. Quel bel et pieux exemple que celui-là ! Oui ! certes, combien les prières valent mieux que ces annoncements inutiles de feuillages et de fleurs !

C'est encore le cardinal Perraud qui, dans une magnifique Lettre pastorale, s'exprima en ces termes :

« Nous avons bien à faire, surtout dans nos grandes villes, pour nous débarrasser de ces usages qui sentent si fort le paganisme. On dépense sans scrupule des sommes considérables en tentures, catafalques, achats de fleurs et de couronnes ; puis, quand le service du bout de l'an a été célébré, beaucoup de pauvres morts attendent, et attendent vainement, que leur parents fassent renouveler à leur intention le sacrifice propitiatoire dans lequel sainte Monique mourante mettait toute sa confiance pour son bonheur éternel et dont elle demandait instamment à ses fils de ne pas négliger de lui appliquer le bienfait.

« Depuis quelques années, toutefois, une réaction de bon sens chrétien semble se produire contre la disproportion choquante signalée par le grand sermonnaire du XVII^e siècle entre les égards dispensieux prodigieux à des cadavres qui ne sont « dans le tombeau que pourriture et l'abandon dans lequel on laisse des âmes qui sont épouses de Jésus-Christ et héritières du ciel ». Des recommandations formelles, inscrites dans les testaments ou dans les lettres de faire part, interdisent ces coûteuses exhibitions et attribuent soit aux pauvres, soit à des œuvres de charité, les sommes que d'autres dépensent avec une prodigalité déplorable, au grand détriment de pauvres morts qui n'en retirent aucun avantage.

« Puissent ces salutaires exemples se multiplier et ramener à leur fin surnaturelle les souvenirs, les regrets, les témoignages d'affection des chrétiens pour leurs parents et amis défunts. »

J'ai cru sage de rappeler ces conseils d'un évêque illustre qui sont d'à propos dans notre pays également.

Les grandes dames parisiennes passent en justice comme de vulgaires délinquantes : en voici une, riche à millions, dont la ruineuse existence vient d'être établie au grand jour de l'audience. C'est la comtesse Boni de Castellane, née Anna Gould, que le tribunal de la Seine a poursuivie d'un conseil judiciaire. Il a résulté des débats que les dépenses du ménage de la comtesse se sont élevées en quatre ans à 23 millions, alors que les revenus annuels étaient de 3 millions.

Pouvoir dépenser, sans entamer son capital, trois millions par année, c'est pouvoir déjà, ce semble, se payer bien des fantaisies princeières. En dépenser sept et demi, n'est-ce pas toucher à la folie ? Et ces gens-là, qui élaboussent le pauvre et le petit de leur luxe insolent, s'étonnent des envies qu'ils excitent, des haines qu'ils éveillent, dans le monde des prolétaires et des va-nu-pied !

Si des millionnaires nous descendons dans la classe bourgeoise, même spectacle, souvent même exagération — toutes proportions gardées — de luxe et de frais de maison. On ne regarde à rien lorsqu'il s'agit de toilette, de mobilier, d'un objet coûteux qui garnira la table ou le salon. On s'accorde toutes ses aises, on satisfait tous ses caprices ; et lorsqu'un pauvre diable arrive la main tendue, lorsqu'on sollicite un subside pour une œuvre charitable, on hésite, on calcule et on verse en recignant une offrande insignifiante.

Quels sont ceux qui, aujourd'hui, font dans leur budget la part des pauvres, la part des œuvres, la part à Dieu ? Sur cent ménages, il n'y en a pas deux. Que de familles fortunées vivent en égoïstes, comme s'il n'existaient aucun besoin à satisfaire, aucune détresse à soulager autour d'eux ! On fonde des salles d'asile, des patronages, des écoles libres, des fourneaux économiques, toutes choses indispensables à notre époque pour lutter contre le mal envahissant et sauver la jeunesse. Ces créations exigent des ressources considérables. On n'a plus rien pour elles ; ou si l'on donne ce sont quelques miettes, échappées au banquet dispendieux du plaisir.

Et cette soif de jouissances coûteuses se retrouve chez les petits comme chez les grands. Voyez dans nos campagnes : la simplicité d'autrefois a disparu. On se meuble avec plus de recherche : les bonnes étoffes solides sont dédaignées pour faire place aux colifichets modernes ; les « demoiselles » veulent imiter celles de la ville, avec chapeaux à plumes, *confections* etc... La vieille maman gémit ; le père voit les économies filer par tous les trous que gars et filles ouvrent dans le ménage ; le gain n'est pas plus fort cependant, et les petites sommes péniblement amassées sont bientôt remplacées par des hypothèques. La famille ouvrière, à son tour, suit le courant : chacune, à peine fondée, veut avoir son petit mobilier au complet ; on apprend déjà le goût de la toilette aux fillettes, et vous voyez des enfants de très modeste condition mieux vêtus que les enfants de parents riches.

Quelques-uns vont dire, à la lecture de ces lignes : « Qu'est-ce que cela regarde le grincheux qui écrit au *Pays du dimanche* ? C'est notre affaire si nous aimons bien habiller nos enfants et si nous dépensons nos sous ! Est-ce que nous lui en demandons ? »

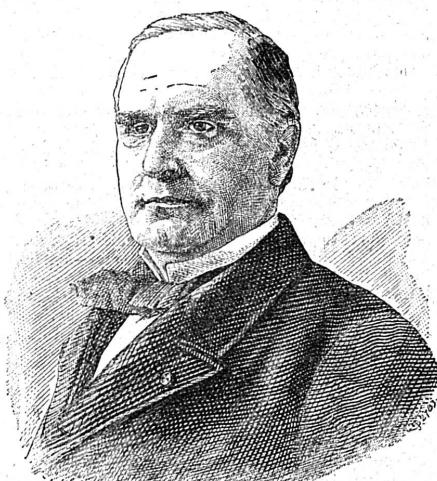
Non, mes chers lecteurs, vous ne m'en demandez pas ! Mais il y en a d'autres qui, en demandent, et qui auraient besoin de recevoir un peu de votre superflu ! Il y a l'avenir aussi avec les bébés qui se multiplient et qui grandissent, avec les maladies, les chômage ou les grèves, avec toutes ces surprises de la vie qui seraient

moins douloureuses si, au lieu de dépenser l'argent au fur et à mesure qu'on le gagne, on se ménageait une petite réserve, on gardait une poire pour la soif.

Je vous dis cela pour votre bien, non pour le mien. Car ce que vous ne jetterez pas par la fenêtre ne tombera point dans ma poche : cela restera à vous, pour vous ou pour les vôtres ; et j'en connais qui ont autant de plaisir à apporter pour le carnet de bébé une pièce de dix francs à la caisse d'Epargnes, qu'un autre en a de lui acheter un trop beau manteau ou de boire trop du vin bouché à la Saint-Martin !

A mon avis c'est le premier qui a le plus de plaisir et surtout qui a le plus de raison. Esseyez et vous verrez !

XXX



M. MAC KINLEY
réélu Président des Etats-Unis

UN MOT D'APICULTURE

De l'acquisition des ruches.

La saison la plus favorable pour l'acquisition des abeilles est l'hiver : elles ne sont point exposées à périr pendant le transport.

Pour s'assurer si elles ont assez de provision pour atteindre la saison des fleurs, toute ruche en cloche doit peser, pour le moins, de dix à douze kilogrammes.

Avant de conclure le marché d'une ruche, il faut non seulement s'assurer de son poids, mais encore examiner si elle est bien garnie de mouches, si elle est jeune ou vieille, si elle est attaquée de moisissure, de vers ou de fausses teignes ; pour cette vérification, on la renverse doucement sur le côté, et un coup d'œil suffit pour voir ce qu'il est nécessaire de savoir ; si au moindre mouvement les abeilles sortent, c'est une preuve que la ruche est bien fournie et qu'elles sont bien vigoureuses. Si les rayons sont noirs dans toute leur surface, c'est une preuve que la ruche est vieille.

Les jeunes ruches se reconnaissent aux signes suivants : le milieu des rayons est noir, ou brun, cette couleur s'assablit en s'étendant vers les bords, qui sont jaunes. Il y a de certains vendeurs, pour se défaire avantageusement de leurs ruches, qui rognent la partie inférieure des rayons vers la fin de l'hiver ; le printemps suivant les abeilles réparent ce déficit. Cette nouvelle cire est jaune et passe pour être de l'année ; si la couleur tranche avec le noir, il y a supercherie.

D'autres vendeurs, pour augmenter le poids de leurs ruches, y assujettissent un caillou

avant d'y introduire l'essaim qui couvre ce caillou de rayons ; on ne s'aperçoit de la fraude qu'après avoir transvasé ces ruches.

Autant que possible, on devra acheter des ruches provenant du pays où croît le sainfoin : elles valent trois ou quatre fois plus pour la qualité du miel que celle où croît le sarrasin.

Du placement des ruches.

Avant de placer les ruches à l'endroit où elles doivent rester, il faut examiner s'il y a des rayons détachés ; on recueille ceux qui tombent sur le linge ; quant à ceux qui débordent la ruche, s'ils ne sortent que de deux à trois centimètres, il faut les laisser : en posant la ruche doucement sur son support, ils rentreront sans faire de mal aux abeilles ; si un rayon est sorti à la moitié, on tâchera de le couper au niveau de la ruche : sinon, il faudrait l'arracher ; si la majeure partie des rayons se trouvait détachée, la ruche ne serait pas bonne à conserver.

L'usage est de mettre les ruches immédiatement sur les planches des ruchers, ou sur les pierres qui doivent les supporter. Je préfère les poser d'abord sur des carrés en planches bien unies et bien jointes, assez larges pour qu'ils débordent la ruche de cinq à six centimètres, épais d'un centimètre ou deux : ils donnent la facilité de transporter les ruches où l'on veut, sans que les abeilles s'en aperçoivent, au lieu qu'en suivant l'usage ordinaire, il faut les détacher de leur support, ce qui les agite et les irrite, et l'on ne peut que difficilement les changer de place.

Lorsqu'en met les ruches dans un rucher, il faut les placer le plus en avant qu'il est possible vers le fond, afin qu'elles soient à couvert de la pluie, à moins que les étages ne soient garnis d'un auvent, comme je l'ai indiqué. On mettra au moins seize centimètres d'intervalle entre chaque ruche, et, si l'on était forcée de les rapprocher davantage les unes des autres, il faudrait les séparer par des cloisons.

Lorsqu'on n'a pas de rucher, on enfonce en terre trois piquets, en observant que celui devant soit moins haut que les deux autres d'environ cinq centimètres. On pose sur ce triangle une pierre ou un morceau de bois rond ou carré, d'environ cinquante centimètres de diamètre, sur lequel on place la ruche qui doit être élevée de cinquante centimètres au-dessus du sol.

Si l'on a plusieurs rangs de ruches à placer, on met soixante centimètres entre les ruches qui forment la première ligne ; on établit la seconde ligne à soixante-dix ou quatre-vingts centimètres de la première, et l'on dispose les ruches de manière que celles du second rang se trouvent vis-à-vis de l'intervalle qui règne entre celles de la première ligne. Cette disposition, qui facilite la sortie et l'abord des abeilles, doit être observée pour tous les rangs qu'on est obligé de faire après celui-là.

Toutes les ruches doivent être posées sur leur support ; s'il se trouve des inégalités qui les fasse vaciller, on les arrête avec de petits coins de bois placés dans le sens des bords de la ruche.

Il y a des personnes qui, sous prétexte de favoriser le renouvellement de l'air, se contentent de placer leurs ruches sur les supports ; c'est une erreur : il suffit d'observer que le premier soin des abeilles est de fermer toutes les ouvertures de leurs ruches, pour se convaincre de la nécessité de les sceller tout autant, excepté la porte. On peut se servir de boue, de terre glaise, de bouse de vaches, seule ou mêlée avec des cendres ; toutes ces matières sont indifférentes ; l'essentiel est que toutes les ouvertures soient fermées, n'importe avec quoi ; mais comme ces substances unissent les ruches à leur support, et qu'on ne peut les détacher qu'en